



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**  
**AO/ZOO/DBA/002/2021**

---

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR LE CENTRE AERE DE YOFF  
A DAKAR**

**FEVRIER 2021**

---

## **PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1. Introduction**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) sis à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

### **I.2. Objet**

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur la fourniture et l'installation d'équipements au niveau du Centre Aéré de Yoff, à Dakar.

### **I.3. Allotissement**

Le dossier d'appel d'offres porte sur les quatre (4) lots distincts ci-après :

- **Lot 1 : Fourniture de vingt (20) parasols pour la piscine ;**
- **Lot 2 : Fourniture d'un (1) siège de maître nageur avec un parasol ;**
- **Lot 3 : Fourniture d'un (1) jeu d'équilibre et de grimpe pour les enfants ;**
- **Lot 4 : Fourniture de cinq (5) gazons synthétiques pour l'air de jeux des enfants.**

Chaque société est libre de soumissionner pour le(s) lot(s) de son choix.

### **I.4. Visite des lieux**

Afin de mieux apprécier la consistance des équipements ainsi que les contraintes techniques de leur mise en œuvre, une visite des lieux aura lieu le **jeudi 11 février 2021 à partir de 10 heures TU** au Centre Aéré de Yoff. Tout soumissionnaire souhaitant participer à cette visite devra manifester son intérêt en envoyant un courrier électronique à l'adresse ci-après : [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int) au plus tard le **mardi 9 février 2021 à 12 heures TU**.

### **I.5. Conditions de participation à l'appel d'offres**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondantes aux exigences du cahier des charges. Il convient de préciser que les sociétés impliquées dans le financement des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux et le terrorisme, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

### **I.6. Groupement**

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, la seule forme acceptée est le groupement solidaire.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif

---

---

du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

#### **I.7. Période de validité des offres**

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt.

#### **I.8. Langue de soumission**

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française. Les notices des équipements pourront être formulées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

#### **I.9. Frais de soumission**

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

#### **I.10. Monnaie de soumission**

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

#### **I.11. Modalités de paiement**

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de démarrage de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale dans un délai de vingt-huit (28) jours à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire ;
- soixante-cinq pour cent (65 %) à l'installation conforme des équipements, attestée par la signature du procès-verbal de réception provisoire non assorti de réserves ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie.

#### **I.12. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent appel d'offres, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

#### **I.13. Présentation des soumissions**

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission ;
  - une présentation de la société ;
  - une proposition technique ;
  - une proposition financière.
-

---

### **I.13.1. Lettre de soumission**

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'**annexe I** précisant tous les éléments de sa proposition.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

### **I.13.2. Présentation du soumissionnaire**

La présentation du soumissionnaire comprendra :

- une présentation générale de la société (dénomination, Siège social, domaines de spécialisation, partenaires, etc) ;
- toute information indispensable à une bonne connaissance du soumissionnaire.

En cas de sous-traitance, les mêmes informations concernant le sous-traitant devront être communiquées à la Banque Centrale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir dans son offre une copie des documents attestant de son statut juridique, son numéro d'immatriculation le cas échéant ainsi que ses références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

### **I.13.3. Offre technique**

L'offre technique comprendra :

- les caractéristiques techniques détaillées, les normes de performance et les photos des équipements, etc ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- les références techniques similaires ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience) ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile. A cet égard, en renseignant le tableau joint à l'**annexe III**, il devra obligatoirement fournir les informations relatives à la durée de vie des équipements.

### **I.13.4. Offre financière**

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane, conformément au cadre de devis estimatif joint à l'**annexe II** et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison et l'installation des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage et installation).

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables et comprennent tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des onduleurs, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership - Coût total de possession ».

### **I.14. Date et heure limites de transmission des dossiers**

En raison de la Covid-19, les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int) au plus tard le **vendredi 05 mars 2021 à 17 heures TU**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

---

---

### **I.15. Ouverture des plis et évaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à la réception, la vérification de conformité, l'évaluation ainsi qu'au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Pour chaque lot, l'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse, en terme de ratio qualité/Coût.

### **I.16. Publication des résultats et notification provisoire**

Les résultats provisoires de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines, dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats provisoires. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté. Lorsque les motifs exposés ne sont pas substantiels ou de nature à remettre en cause la décision d'attribution, la Banque Centrale n'est pas tenue de donner suite au recours. Dans ce cas, le recours doit être également considéré comme rejeté.

### **I.17. Vérification de la qualification des candidats**

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte notamment de la capacité et la solvabilité financières du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera l'offre classée deuxième, puis appréciera également la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

### **I.18. Lieu de livraison et d'installation**

La livraison des équipements commandés se fera en DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Centre aéré de la BCEAO, à Dakar. Les installations devront se faire conformément aux descriptions du présent dossier d'appel d'offres.

En cas de non-conformité, le retour des équipements se fera entièrement à la charge du fournisseur.

### **I.19. Délais de livraison et d'installation**

Chaque soumissionnaire doit indiquer le délai de livraison pour lequel il s'engage.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

---

---

## **I.20. Réception**

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, après l'installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée des éventuelles réserves.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

## **I.21. Garantie**

Les équipements devront être livrés neufs. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un (1) an.

Pendant la période de garantie, les interventions se feront dans les locaux du Centre Aéré. Toutefois, en cas de nécessité, le retour du matériel en atelier sera à la charge du titulaire du marché.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le bordereau de livraison.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main-d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

## **I.22. Agrément**

Les soumissionnaires, non fabricants, devront fournir, dans leurs offres, les copies d'agréments des constructeurs.

## **I.23. Litiges et contestations**

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

## **I.24. Informations complémentaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int). Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte. Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse [www.bceao.int](http://www.bceao.int). A ce titre, les soumissionnaires sont invités à consulter régulièrement le site.

---

**DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS**

---

| Lot | Désignation                                    | Quantité | Spécifications techniques   | Observations   |
|-----|--|----------|---|--|
| 1   | Parasols pour la piscine                       | 20       | <b>Caractéristiques techniques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mât de parasol en inox</li> <li>- Baleines renforcées et thermolaquées</li> <li>- Moyeu taillé dans la masse</li> <li>- Filtration U.V. de la toile de parasol</li> <li>- Parasol à toile micro-perforée</li> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> </ul>   | L'offre doit nécessairement préciser les caractéristiques détaillées du matériel et être accompagnée de sa documentation technique     |
| 2   | Siège de maître nageur avec un parasol         | 1        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Siège fabriqué en plastic PEHD</li> <li>- Equipé d'un kit de roulettes utilisable lors du déplacement</li> <li>- Surfaces antidérapantes avec marches texturées</li> <li>- Porte-parasol et porte-gobelet</li> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> </ul>   | comprenant des photos.<br>Les prix seront hors taxes.<br>Le mobilier est garanti cinq (5) ans au moins contre tout vice de fabrication |
| 3   | Jeux d'équilibre et de grimpe pour les enfants | 1        | <b>Jeu sur ressort voiture simple pour enfant de 3 à 8 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 123 cm</li> <li>- Largeur : 74 cm</li> <li>- Nombre de places assises à l'avant : 2</li> <li>- Nombre de places debout à l'arrière : 2</li> <li>- Voiture sur deux ressorts dont deux à l'arrière et un à l'avant</li> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> </ul> <b>Jeu sur ressort voiture en forme de poisson pour de 2 à 6 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 90 cm</li> <li>- Largeur : 88 cm</li> <li>- Nombre de places assises : 2</li> <li>- Nombre de places debout à l'arrière : 2</li> </ul> | Le mobilier doit être conforme aux exigences de sécurité Norme NF EN1176-1-2008  |

| Lot | Désignation | Quantité | Spécifications techniques  | Observations |
|-----|-------------|----------|--|--------------|
|     |             |          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> </ul> <p><b>Portique en bois à balançoires avec poutre pour enfant de 3 à 6 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 327 cm</li> <li>- Hauteur sous poutre : 155 cm</li> <li>- Largeur totale : 147 cm</li> <li>- Zone de sécurité : 680 cmX350 cm</li> <li>- Poutre métal compacte non débordante des deux côtés, protégé par enjoliveurs</li> <li>- 4 Pieds en pin traité autoclave classe IV, teintés marron</li> <li>- Liaison pieds/poutre: 2 pièces de jonction métal</li> <li>- caoutchouc anti-traumatisme : 17 m2</li> <li>- Agrès :</li> <li>- + 2 balançoires côte à côte en anneaux en métal inoxydable, dont une équipée de siège à bébé</li> <li>- Accroche des balançoires et de l'échelle de corde par mousquetons métal pour pose et dépose facile</li> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> <li>- Extrémités recouvertes de caoutchouc anti-traumatisme</li> </ul> <p><b>Toboggan glissière double vague avec treillis pour enfant de plus de 3 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 486 cm</li> <li>- Largeur : 475 cm</li> </ul> |              |

| Lot | Désignation   | Quantité | Spécifications techniques   | Observations |
|-----|---|----------|---|--------------|
|     |   |          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- zone de sécurité : 781 cm X 675 cm</li> <li>- Toit couvert en plastic</li> <li>- Extrémités recouvertes de caoutchouc anti-traumatisme</li> <li>- <b>Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</b></li> </ul>   |              |
| 4   | <b>Gazon synthétique sur l'aire de jeux des enfants</b> | 5        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie : 600 m2</li> <li>- Surface douce et sécuritaire pour les enfants</li> <li>- Répondent aux critères très stricts de normes européennes dont la norme EN71-3</li> <li>- Fibres en forme de V (V-Shape), restant bien debout lorsque l'on a marché dessus</li> <li>- Couleur très naturelle et soyeuse, sans luisance artificielle</li> <li>- Résistant aux intempéries (pluie, UV, embrun marin etc.)</li> </ul> |              |

---

**Annexe I : Formulaire de soumission**  
**(indiquer le lieu et la date)**

A l' attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

Objet : Appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'équipements pour le Centre Aéré de Yoff

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation d'équipements au Centre Aéré de Yoff pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

---